

LES RENCONTRES NATIONALES DE LA LIBRAIRIE
organisées par le Syndicat de la Librairie française (SLF)

« Engagé et sous-tension, le libraire en équilibre »

**LES RENCONTRES
NATIONALES
DE LA LIBRAIRIE
MARSEILLE 2019**



PALAIS DU PHARO – MARSEILLE
30 juin – 1^{er} juillet 2019

Les Rencontres nationales de la librairie sont organisées par le Syndicat de la librairie française. Après Lyon en 2011, Bordeaux en 2013, Lille en 2015 et La Rochelle en 2017, cette cinquième édition aura lieu à Marseille, au Palais du Pharo, les 30 juin et 1^{er} juillet. Elle réunira 700 libraires et 200 autres professionnels du livre.

Les chiffres-clés de la librairie indépendante

Les librairies, premier circuit de vente de livres en France

Il représente 40% du marché devant les grandes surfaces culturelles, la grande distribution alimentaire et Internet.

Source : Livres Hebdo

Le nombre de librairies

Le chiffre est quasiment stable :

- 4% depuis 2007
(2344 en 2007 contre 2244 en 2017).

Source : ACOSS

Nombre de librairie en France

3 300 librairies en France, soit l'un des réseaux les plus denses au monde.

Grâce à la loi Lang de 1981 sur le prix unique du livre, la librairie fait partie de l'exception culturelle française.

Une bonne résistance des librairies

Sur la même période (2011 – 2017), les librairies se comportent mieux que le marché : le chiffre d'affaires des petites librairies baisse de 0.9% alors que celui des moyennes et des grandes augmente respectivement de 4 % et de 5.8%.

Source : étude Xerfi pour le SLF « situation économique et financière des librairies indépendantes 2011-2017.

Profil type d'une librairie (CA et nombres d'actifs)

CA : 600 000 euros
4 emplois
Rentabilité : 1%,
soit 6 000 euros

Source : SLF

De grandes librairies (plus de 3M€ de chiffre d'affaires) :

Mollat à Bordeaux,
Ombres blanches à Toulouse,
Sauramps à Montpellier,
Dialogues à Brest,
Martelle à Amiens,
Kléber à Strasbourg,
La Galerne au Havre,
l'Armitière à Rouen...

La situation économique et financières des librairies indépendantes (2011 – 2017)

Le secteur demeure l'un des moins rentables du commerce de détail (résultat net moyen autour de 1%).

Source étude Xerfi 2019.

Nombres de titres publiés :

2008 : 63 000 nouveaux titres sont publiés pour 740 millions d'exemplaires imprimés

2017 : 68 200 titres sont publiés pour 523 millions d'exemplaires imprimés

Sources : Electre et SNE

Ventes en ligne

15 % du marché

Un millier de librairies présentes sur le portail collectif

librairiesindependantes.com

Source : SLF

Nombres d'exemplaires vendus en 2018

430 millions d'exemplaires vendus

749 000 références commercialisées

Source : SNE, GFK

Les enjeux de la librairie française

Durant ces deux jours de Rencontres à Marseille, seront évoqués les enjeux de la librairie française en 2018. Voici les grands axes :

- **L'économie** : la profession résiste, attire de jeunes créateurs et repreneurs mais reste l'un des commerces de détail les moins rentables
- **Fidéliser** davantage les clients et en conquérir de nouveaux
- **Former** les jeunes libraires à toutes les facettes du métier afin de garder la valeur ajoutée des librairies indépendantes : la capacité à sélectionner les ouvrages et à constituer un assortiment de qualité dans une production devenue pléthorique, l'accueil, le conseil, les animations...
- **Résister** à la concurrence de la grande distribution et d'Amazon en misant sur la qualité, la singularité et la proximité
- **Jouer collectif** en mutualisant des outils (sites collectifs des libraires sur Internet ; portail national des libraires : librairiesindependantes.com) ou la communication vis-à-vis du grand public (campagnes nationales sous l'identité collective « librairies indépendantes »)
- **Trois grandes études** seront dévoilées par le SLF (voir page suivante).
- **Une trentaine d'ateliers sur deux jours** : attentes des clients, gestion du fonds, rentrée littéraires, nouveau modèle pour la librairie, équilibre financier, les influenceurs, la diffusion, les retours, le coût du transports...
- **Sensibiliser le grand public au prix unique du livre** : lancement d'une campagne de communication à l'occasion des Rencontres nationales de la librairie
- **Le manifeste du Syndicat de la Librairie française** : Manifeste pour des librairies économiques viables.

Le SLF dévoilera à Marseille trois grandes études nationales

Lors des Rencontres nationales de la librairie, trois études nationales commandées par le SLF seront dévoilées :

- ✓ **Les animations en librairie** (étude réalisée par IPSOS) : les animations font partie intégrante du travail d'une librairie, de son image et de son identité même. Pour autant, la profession ne disposait pas jusqu'à présent d'une mesure précise de ces animations, ni de leur impact (commercial, culturel, économique...) ou d'éléments de réflexion sur leur évolution possible.

- ✓ **Les attentes et les perceptions des clients et non clients à l'égard des librairies** (étude réalisée par l'ObSoCo): les librairies sont soucieuses de fidéliser davantage leurs clients et de capter des lecteurs qui, aujourd'hui, fréquentent peu ou pas du tout leurs commerces. D'où cette étude visant à éclairer les motivations et les freins touchant à la fréquentation des librairies.

- ✓ **La situation économique et financière des librairies indépendantes** (étude réalisée par Xerfi) : cette étude permettra d'actualiser la vision de l'économie du secteur sur la période 2011-2017 grâce à l'analyse de plusieurs centaines de bilans de librairies.

La première campagne nationale sur le prix unique du livre

Le prix unique du livre aura bientôt quarante ans. Son bilan est aujourd'hui défendu par l'ensemble des professions du livre et des responsables politiques, tous bords confondus. Seul Amazon y est hostile car le prix unique contrarie sa stratégie agressive de « discount » visant à faire disparaître des concurrents ne disposant pas de capacités financières aussi illimitées que les siennes.

Le prix unique est peu connu du public. Il l'est d'autant moins à l'heure où l'on a pris l'habitude de comparer et de négocier sans arrêt les prix. Il est donc apparu important de rappeler à travers une campagne nationale -menée par le Syndicat de la Librairie française- l'existence et les objectifs du prix unique du livre et de convaincre ce faisant les lecteurs qu'au même prix une librairie leur offre bien davantage.

Xavier Moni, Président du SLF sur le prix unique du livre :

« Alors que le prix unique a fait ses preuves sur un plan économique et culturel et que l'ensemble de la classe politique le soutient, nous avons un acteur très puissant qui s'est installé au cœur de notre marché et qui travaille petit à petit à en saper les fondements. Tous les modes de création ou de diffusion de livres poussés par Amazon échappent, de fait ou de droit, au prix unique du livre, l'occasion, le livre audio, les abonnements numériques et l'auto-édition. Ce n'est pas un hasard et cela devrait nous faire réagir, professionnels comme politiques et parlementaires. Cela fait plus d'un an que le Médiateur du livre a adressé au gouvernement et au Parlement une proposition de modification de la loi de 1981 pour obliger Amazon à mieux respecter le prix unique. Cette recommandation est restée sans suite à ce jour. »

C'est dans cette optique de communication auprès du grand public que le SLF a décidé de lancer une campagne de communication nationale. Vous trouverez le visuel de la campagne page suivante.



**UN LIVRE
A LE MÊME
PRIX
PARTOUT**

**ET À CE PRIX-LÀ, UNE LIBRAIRIE
VOUS OFFRE TELLEMENT PLUS !**

EN FRANCE, UN LIVRE A LE MÊME PRIX PARTOUT. DEPUIS 1981.
C'EST LE « PRIX UNIQUE DU LIVRE ». EN LIBRAIRIE, EN GRANDE SURFACE
OU EN LIGNE, TOUS LES COMMERÇANTS DOIVENT LE RESPECTER.
SI VOUS PAYEZ MOINS CHER, C'EST QUE LE LIVRE EST D'OCCASION.
OU QUE VOTRE CARTE DE FIDÉLITÉ VOUS FAIT BÉNÉFICIER
D'UNE RÉDUCTION JUSQU'À 5%.


LIBRAIRIES
INDÉPENDANTES

 Fédération française de la librairie
 Association des libraires indépendants
 Association des libraires de France
 Association des libraires de la région parisienne
 Association des libraires de la région lyonnaise
 Association des libraires de la région marseillaise
 ipsec
 Flammarion Diffusion
 @LibrairiesIndependantes

Création : Agnès Chalnot

Le manifeste du Syndicat de la Librairie française : Manifeste pour des librairies économiquement viables

Parmi les objectifs énoncés en 1981 à l'appui du projet de loi défendu par Jack Lang, ministre de la Culture, afin d'instaurer un prix unique du livre figuraient en bonne place **la nécessité de maintenir, sur l'ensemble du territoire, un réseau dense de détaillants face à l'essor de la grande distribution mais également de permettre à ces derniers de disposer de marges suffisantes pour couvrir les charges** liées à leur travail « qualitatif » (article 2 de la loi). Près de quarante ans plus tard, alors que l'efficacité générale du prix unique, culturellement et économiquement, fait l'objet, à juste titre, d'un très large consensus professionnel et politique, qu'en est-il de ces deux objectifs ?

✓ **Un réseau de librairies stable, renouvelé, mais qui se précarise, perd des emplois et réduit ses stocks**

En dix ans, le nombre de librairies recensées par l'ACOSS (établissements comptant au moins un salarié) est demeuré pratiquement stable, de 2344 en 2007 à 2244 en 2017 (-4%). A ce chiffre, il convient d'ajouter un bon millier de librairies tenues par le seul gérant. **Avec plus de 3300 librairies, la France peut s'enorgueillir de disposer de l'un des réseaux les plus denses au monde.** Cette résistance est d'autant plus remarquable dans un environnement particulièrement contraint du fait de l'érosion du marché du livre depuis plusieurs années, d'une hausse continue des charges (personnel, loyer, transport...), d'une baisse ininterrompue du prix de vente des livres par rapport au coût de la vie depuis vingt ans, d'une concurrence de plus en plus rude de la part de la vente en ligne et de la grande distribution, de l'essor, lent mais régulier, du numérique, de la baisse tendancielle de la lecture ou encore de la dévitalisation commerciale de nombreux centres-villes... Seuls l'engagement et la passion des libraires au service des lecteurs, des textes et des territoires, redoublés grâce à l'émergence d'une nouvelle génération enthousiaste et combative, peuvent expliquer cette résistance.

Si cet engagement demeure la condition sine qua non de l'avenir des librairies (et du plaisir à exercer ce métier !), il ne suffit plus face à une équation économique aussi simple que redoutable : **érosion du marché + hausse des charges des libraires + baisse relative du prix de vente des livres + stagnation des remises commerciales = précarisation croissante et inéluctable des librairies.** La dernière étude du cabinet Xerfi sur la situation économique et financières des librairies indépendantes (2011 – 2017) montre que, malgré une baisse du nombre de défaillances de librairies, **le secteur demeure l'un des moins rentables du commerce de détail (résultat net moyen autour de 1%).** Qui plus est, cette rentabilité est largement dépendante du CICE (crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) et des exonérations de CET dont bénéficient une minorité des librairies.

→ De quelles marges de manœuvre celles-ci disposent-elles ?

Elles ont gagné en productivité grâce à une meilleure maîtrise des achats, des retours et des stocks. Elles ont mutualisé certains investissements comme leur présence sur Internet. Dans un marché qui continue de décroître, cela ne suffit plus. Or, elles ne peuvent ni répercuter l'augmentation de leurs charges sur le prix de vente, ni baisser leur loyer, ni diminuer leurs frais de transport, ni baisser les salaires... C'est là que l'on constate que les librairies, acculées à trouver des économies, rognent dorénavant sur leur cœur de métier, le nombre de libraires et l'étendue de leurs stocks.

→ Nombre de salariés en baisse

Selon l'ACOSS, le nombre de salariés en librairies a, **sur la même période 2007 - 2017, diminué de plus de 12% passant de 12300 à 10800** (à comparer à une quasi-stabilité du nombre de librairies : - 4% sur la même période). Il est utile de rappeler que le niveau des salaires en librairie, ceux des salariés comme ceux des gérants, est extrêmement bas et sans aucune commune mesure avec les compétences et l'engagement requis ? En moyenne, un libraire avec plusieurs années d'expérience gagne moins de 1800 € bruts par mois (moins de 1 400 € net), soit un niveau à peine supérieur au SMIC.

L'étude de Xerfi sur la situation économique et financière des librairies indépendantes montre que les stocks des librairies réalisant un chiffre d'affaires supérieur à 300 000 euros sont en baisse depuis huit ans.

→ Un mal profond en interne de la librairie

Derrière la stabilité du réseau des librairies et l'enthousiasme de celles et ceux qui l'animent se cache un mal qui se voit peu de l'extérieur mais qui ronge de l'intérieur. **A terme, l'enjeu est de savoir si les librairies continueront de pouvoir disposer des moyens humains suffisants pour continuer à lire, à découvrir des œuvres, à les défendre auprès des lecteurs, à accueillir, à conseiller, à organiser des rencontres avec les auteurs, des débats, des ateliers avec les jeunes, à bâtir des passerelles avec les associations, les écoles, les bibliothèques, les cinémas, les théâtres, les musées....**, bref tout ce qui nourrit la valeur ajoutée des librairies mais qui repose sur les compétences de femmes et d'hommes qu'il faut pouvoir rémunérer.

✓ Rétablir entre éditeurs, pouvoirs publics et libraires une responsabilité partagée et une vision à long terme

Le prix unique du livre est en premier lieu un mode de régulation d'un secteur économique considéré comme singulier et devant, de ce fait, échapper aux lois aveugles de la libre concurrence. Ce faisant, il modèle l'organisation de la filière en conférant à l'éditeur, placé en position centrale, une responsabilité majeure. En fixant les prix de vente des livres qu'il publie, celui-ci détermine en effet à la fois le prix d'achat par le lecteur mais également la rémunération des autres acteurs de la « chaîne » du livre, de l'auteur au libraire. **Le prix unique appelle donc une pratique consciente et élevée de la solidarité interprofessionnelle afin de contrebalancer la relation de dépendance des autres professions du livre vis-à-vis de l'édition.**

Cet esprit de responsabilité et de solidarité s'est aujourd'hui largement délité, soit par calcul soit par perte de vue des exigences qui accompagnaient l'application du prix unique du livre. Est-ce le fruit du hasard si les auteurs et les libraires alertent simultanément sur la détérioration de leur situation économique et la précarisation de la filière ? **Les positions qu'ils expriment reflètent deux problèmes : le marché du livre ne dégage plus assez de valeur et cette valeur est inégalement répartie.**

Si la situation de nombreux éditeurs indépendants n'est guère plus enviable, celle des grands groupes qui commandent l'essentiel du marché est structurellement différente. Grâce à plusieurs phénomènes, ceux-ci ont pu amortir la baisse relative des prix des livres sans détériorer leurs propres marges : économies d'échelle permises par leur poids croissant sur le marché suite aux concentrations, baisse des coûts d'impression grâce à la délocalisation de la fabrication, généralisation des courts tirages entraînant une diminution des coûts de stockage (en 2008, 740 millions d'exemplaires imprimés contre seulement 523 millions dix ans plus tard).

Ne nous méprenons pas, les libraires et les éditeurs entretiennent des liens intellectuels et professionnels étroits, souvent même amicaux. Mais nous devons aujourd'hui élargir notre dialogue aux sujets économiques même si la politique commerciale et industrielle des éditeurs est le plus souvent déléguée à un diffuseur ou à un distributeur tiers.

Pour refonder une solidarité interprofessionnelle, pour consolider le prix unique du livre et pour assurer, à long terme, les équilibres du marché du livre, **nous appelons l'ensemble des acteurs à prendre des mesures permettant d'assurer la viabilité financière des librairies en accroissant et en répartissant de manière plus équitable la valeur au sein de la « chaîne » du livre.**

✓ **Des décisions concrètes pour des librairies économiquement viables**

→ **Reconstituer la marge commerciale des librairies** : pour des détaillants qui font de la vente de livres l'essentiel de leur activité, il n'est plus possible de pouvoir vivre dignement de leur métier, de recruter des jeunes libraires, d'investir pour assurer le développement de leur librairie sans disposer d'une marge commerciale leur permettant de faire face à leurs charges et d'investir. Cela passe par :

- **Une remise minimale de 36%** pour tout point de vente exerçant à titre principal une activité de libraire. Cette mesure redonne corps à l'article 2 de la loi Lang prévoyant que la remise commerciale couvre les investissements « qualitatifs » des libraires. Preuve de sa pertinence, son principe est déjà appliqué, de manière volontaire mais sur des périmètres limités, par plusieurs diffuseurs ;
- **L'engagement d'une réflexion sur la suppression, à terme, de la possibilité de rabais de 5% aux particuliers et l'abaissement des rabais aux collectivités à 5% maximum,**

ces rabais représentant en moyenne 3% du chiffre d'affaires d'une librairie, soit le triple de son bénéfice ;

- **La généralisation des exonérations de CET pour l'ensemble des librairies**, en application de la mesure votée dans le cadre de la loi de finances 2019 ;
- **La mise en place d'un allègement de charges sur les bas salaires en librairie (type CICE)** dans l'éventualité d'une disparition du dispositif actuel.

→ *Engager une réflexion sur l'évolution du niveau des prix des livres* afin que celui-ci prenne en compte une rémunération digne pour l'ensemble des maillons de la « chaîne », tout particulièrement les libraires et les auteurs ;

→ *Partager les frais de transport avec les distributeurs et les éditeurs* : le secteur du livre est sans doute le seul parmi l'ensemble du commerce de détail où les détaillants supportent intégralement le coût du transport des marchandises. Qui plus est, parmi les circuits de vente de livres, la librairie est celui qui s'acquitte des frais de transport les plus élevés. Amazon et la grande distribution bénéficient en effet, de la part des distributeurs, d'avantages commerciaux qui peuvent aller jusqu'au franco de port.

Pour un libraire, les frais de port représentent jusqu'à 4% de son chiffre d'affaires. Ils augmentent chaque année d'environ 2%. Cette hausse continue n'étant compensée ni par l'augmentation proportionnelle du prix des livres ni par celle des remises, il est nécessaire que le distributeur et l'éditeur en prennent une part à leur charge ;

→ *Établir des conditions de concurrence plus équitables entre les librairies et les plates-formes de vente sur Internet* : la rapidité de livraison est devenue une arme commerciale redoutable entre les mains de vendeurs de livres qui sont plus logisticiens que libraires.

Les librairies doivent bénéficier de conditions leur permettant d'être plus compétitifs sur Internet.

- Des investissements au niveau de la distribution doivent enfin permettre d'assurer, en librairie, **une livraison en 48h du réassort urgent et des commandes clients**.
- **Un tarif de livraison plus avantageux pour les libraires** : la loi du 8 juillet 2014 a rééquilibré la concurrence entre libraires et plates-formes Internet en réduisant la capacité de ces dernières à vendre à perte en cumulant rabais de 5% et gratuité des frais de port. Néanmoins, Amazon, au mépris des objectifs de la loi, a remplacé la gratuité par une facturation d'un centime alors que les libraires demeurent soumis aux tarifs Colissimo (envoi standard entre 6 et 8 euros pour un livre ou une BD). Afin de réduire ce différentiel qui déséquilibre les conditions de concurrence, les libraires doivent pouvoir accéder à un tarif de livraison plus avantageux.

Les vingt ans du Syndicat de la librairie française

Le Syndicat de la librairie française a été créé il y a vingt ans afin de fédérer une profession jusqu'alors dispersée dans sa représentation. **Le SLF réunit aujourd'hui plus de six cents librairies de toutes tailles et implantées sur l'ensemble du territoire.** Son développement montre la volonté des libraires de développer l'action collective au sein de leur profession et de se présenter unis face aux autres professions du livre et aux pouvoirs publics.

Parmi les actions phares du SLF, on peut citer :

- ✓ Prix unique du livre : de multiples contentieux et la création du Médiateur du livre pour faire respecter le prix unique du livre
- ✓ Concentration : mise en échec du rachat intégral de Vivendi universal publishing (devenu Editis) par Hachette
- ✓ Relations commerciales - distribution : obtention de mesures commerciales en faveur des libraires, renégociation du protocole d'accord sur les usages commerciaux de l'édition avec la librairie, mise en place de dispositifs permettant d'accélérer la livraison en librairie des commandes des clients
- ✓ Délais de paiement : dérogation au raccourcissement des délais de paiement à 45 jours pour les libraires
- ✓ Social : mise en place de la Convention collective de la librairie
- ✓ Fiscalité : rétablissement du taux de TVA réduit pour le livre, ouverture à tous les libraires de l'exonération de CET
- ✓ Politique publique : nouvelles aides aux librairies, Plan librairie (2013 – 2015)
- ✓ Marchés publics : plafonnement des rabais aux bibliothèques, relèvement du seuil de procédures
- ✓ Ventes en ligne : interdiction de la gratuité des frais de port et du rabais de 5% sur Internet, lancement du site collectif librairiesindependantes.com qui fédère 800 librairies
- ✓ Communication : Rencontres nationales de la librairie tous les deux ans, création de l'identité collective « Librairies indépendantes », organisation de campagnes nationales
- ✓ Formation, accompagnement : création de l'Observatoire de la librairie (outil d'analyse et de comparaison des performances des librairies) et de Verso (outil de suivi des ventes de livres en librairie)

La Librairie en PACA

Chiffes-clés de la librairie en Paca

- ✓ 165 librairies indépendantes
- ✓ 36% spécialisées (bande dessinée, jeunesse, religion et arts sont les quatre principales spécialisées)
- ✓ 596 emplois à temps plein
- ✓ 105 M€ de chiffre d'affaires
- ✓ 3^{ème} région française en nombre de librairies après l'Île-de-France et Rhône-Alpes

Une grande majorité de petites librairies

- ✓ 45% de ces librairies ont un CA de moins de 300 000 €
- ✓ 42 % : CA de 300 000 à 1 M€
- ✓ 13 % : CA de plus de 1 M€

Répartition sur le territoire

- ✓ Alpes de Haute-Provence 7 % (1 librairie pour 13 500 habitants)
- ✓ Hautes-Alpes 5 % (1 librairie pour 17 500 habitants)
- ✓ Alpes-Maritimes 14 % (1 librairie pour 47 100 habitants)
- ✓ Bouches-du-Rhône 38 % (1 librairie pour 32 400 habitants)
- ✓ Var 20 % (1 librairie pour 30 500 habitants)
- ✓ Vaucluse 16 % (1 librairie pour 21 300 habitants)

Créations et fermetures

En 10 ans, 99 librairies ont fermé pour 74 créations → soit 1,3 fermetures pour 1 ouverture.
Depuis deux ans, 1,6 ouvertures pour 1 fermeture.

Partenaires

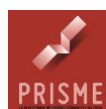
Les Rencontres nationales de la librairie
sont organisées avec le soutien de :



Partenaires institutionnels



Partenaires professionnels



ACTES SUD



HARMONIA MUNDI
livre



Libraires du Sud

Partenaires média

PAGE

AOC
[Analyse Opinion Critique]



www.lesrencontresnationalesdelalibrairie.fr/#RNL2019

Agnès Chalnot Communication
Agence de relation presse Paris – Marseille
06 20 20 24 78 / agnes@chalnot.com